

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

- 7 mai 2025 -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

COLLECTE DES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES : LES ENTREPRENEURS ENGAGÉS DANS UNE INITIATIVE LOCALE ET ÉCO-RESPONSABLE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) propose un accompagnement personnalisé et de proximité aux entreprises implantées sur le territoire. Pour faire face aux défis environnementaux auxquels sont confrontés les acteurs économiques, la CCVHA en partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC) a organisé une collecte groupée de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) le vendredi 21 mars dernier.

Durant une matinée, les entreprises, associations, administrations publiques... du territoire ont pu participer à une collecte groupée de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) gratuite et soumise à inscription. La collecte s'est déroulée sur le site d'Axiarius, avenue de la Clercière à Bécon-les-Granits.

Ce sont au total 12 palettes collectées de matériel informatique, soit 1.6 tonnes de DEEE, qui ont ainsi pu être récupérées, dont des écrans, des copieurs, des PC portables, des unités centrales ou encore du matériel électrique. 10 entreprises ont participé à cette collecte. Ces déchets vont ensuite faire l'objet d'un traitement par l'entreprise Triade Électronique Ouest basée à Verrières-en-Anjou. Ils seront réemployés ou détruits dans l'objectif d'être traités puis valorisés pour les matières dont ils étaient composés.

Cette collecte groupée a permis d'apporter aux acteurs économiques une solution gratuite de déstockage de leurs déchets électriques et électroniques tout en leur permettant de réaliser des économies. Cette opération portée par la CCVHA, en partenariat avec l'ADECC, s'adressait à tous les professionnels y compris les exploitants agricoles, les acteurs publics... L'objectif de cette collecte visait également à encourager les professionnels à réaliser des actions favorisant l'économie locale et circulaire.

Accompagner et soutenir les entrepreneurs du territoire dans leur démarche éco-responsable

La CCVHA a signé, en 2024, une convention de partenariat avec l'ADECC pour promouvoir l'économie circulaire auprès des entreprises et développer les coopérations interentreprises sur ce thème. Ce partenariat fait suite aux résultats d'une enquête en 2023 qui a permis d'identifier un intérêt local pour cette thématique.

Cette démarche entre dans le cadre de la politique menée par la CCVHA en faveur de la transition écologique du territoire et s'intègre également dans les engagements et principes d'actions formulés dans le Plan Climat de l'Anjou Bleu (PCAET) et la labellisation Lucie 26000.

Qu'est-ce que l'ADECC ?

Créée en 2017, l'association initiée et soutenue par la CCI49 et l'ADEME a pour objectif de faire progresser les acteurs économiques dans leur démarche d'économie circulaire et collaborative. Pour ce faire les actions sont diverses : animation du réseau d'entreprises adhérentes, accompagnement collectif et individuel, achats groupés non stratégiques, collecte et valorisation optimisée des déchets, ateliers d'information et de sensibilisation à l'économie circulaire... Elle compte à ce jour plus de 200 adhérents sur la région des Pays de Loire.



- CONTACT PRESSE -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Blandine PARIS 06.26.25.46.46
Communication@valleesduhautanjou.fr